

L'émergence d'une économie solidaire au Maroc. le cas des Chiffonniers de la ville d'Ait Melloul.

Mohamed Adrdour, Mohamed Oudada, Abdelaziz Elouardi

▶ **To cite this version:**

Mohamed Adrdour, Mohamed Oudada, Abdelaziz Elouardi. L'émergence d'une économie solidaire au Maroc. le cas des Chiffonniers de la ville d'Ait Melloul.. XVth Annual International Conference of Territorial Intelligence : Social and Solidarity Economy in the territories: Initiatives, Challenges and Prospects, Nov 2016, Charleroi-Liège, Belgique. halshs-01717927

HAL Id: halshs-01717927
https://shs.hal.science/halshs-01717927

Submitted on 26 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'EMERGENCE D'UNE ECONOMIE SOLIDAIRE AU MAROC. LE CAS DES CHIFFONNIERS DE LA VILLE D'AIT MELLOUL »

Mohamed ADRDOUR,
Professeur Assistant en Economie
Adrdour99@hotmail.com, +212661483326

Adresse Professionnelle
Ecole Nationale de Commerce et de Gestion, Quartier Salam d'Agadir Maroc

Mohamed OUDADA
Professeur Habilité en Géographie
M.oudada@uiz.ac.ma, +212661268172

Adresse Professionnelle
Université Ibn Zohr Campus universitaire Ait Melloul Agadir

Abdelaziz EL OUARDI
Docteur Es Sciences Economiques
a.elouardi@uiz.ac.ma, +212661469558

Adresse Professionnelle
Université Ibn Zohr, Quartier Riyad Salam Agadir

Résumé :

Dans cette contribution nous avons recherché à savoir dans quelle mesure et dans quelles conditions il y a possibilité d'émergence d'une économie solidaire dans l'activité de la collecte et le tri des déchets par les chiffonniers de la ville d'Ait Melloul au sud du Maroc au lieu et place d'un individualisme jusque là prédominant dans l'exercice de ce métier.

Summary :

In this contribution we sought to know to what extent and under what conditions there is possibility of emergence of a solidarity economy in the activity of collection and sorting of waste by ragpickers from the town of Ait Melloul to South of Morocco in place of an individualism hitherto predominant in the exercise of this trade.

Mots clés : solidarité construite, économie solidaire, défi écologique

Keywords: constructed solidarity, solidarity economy, ecological challenge

La crise financière, économique qui frappe le monde combinée au défi écologique oblige une refonte radicale du système de production : des entreprises qui produisent au moindre cout, consomment moins d'énergies, et qui polluent le moins possible.

La lutte contre le réchauffement climatique a ouvert de nouvelles perspectives en matière d'emploi, en recherche et développement, mais pas seulement loin s'en faut (Cherque F, Roman J., 2009).

Dans ces nouvelles activités, on se pose la question dans quelle mesure la préservation de la planète peut être une préoccupation commune alors que les intérêts des employeurs et des salariés restent pour partie conflictuels.

Par ailleurs, l'hégémonie du système capitaliste depuis la chute du mur de Berlin et sa fuite en avant à l'heure de la globalisation et de la société en réseau a profondément affecté le fonctionnement de l'entreprise, les conditions de travail mais aussi les ressorts de l'individualisme. Aussi, les mutations technologiques ont provoqué un glissement vers une « nouvelle économie » synonyme de l'informatisation de l'échange par opposition à une ancienne économie où domine encore le modèle stratégique impliqué par l'informatisation de la production et de la gestion (Mongin, 2000).

Au milieu de cet environnement n'ayant échappé à la critique qui n'est pas sans lien avec l'apparition d'une galaxie protestataire mondiale, et l'exacerbation des questionnements religieux, éthiques et culturels, l'économie sociale et solidaire a émergé non pas pour nier la réalité de la mondialisation mais plutôt pour trouver des contrepouvoir de son hégémonie, corriger ses dérives par la prise en compte des réalités et le pluralisme des sociétés.

Au Maroc, comme ailleurs, l'intérêt porté par la société pour l'économie solidaire n'est pas une simple question de conjoncture ou un effet de mode. On peut avancer que ce sont les exigences nées des mutations sociales et économiques sous l'emprise de la mondialisation et le « turbo capitalisme » (Luttwak E-N, 1999) qui ont rendu le besoin des populations de s'organiser indispensable et urgent.

Le concept de l'économie sociale au Maroc est fondé sur ses principes universellement reconnus et concerne les activités économiques exercées par les coopératives, les associations et les mutuelles. Bien que l'utilisation de cette notion soit récente comme ailleurs en Afrique francophone (Fraisse L. et *al*, 2007), elle repose néanmoins sur l'organisation de pratiques héritées de bénévolat et d'adhésion au travail collectif très anciennes.

Le réseau marocain d'économie sociale et solidaire dont l'action a été dynamisée depuis 2005 par le soutien financier de l'initiative nationale pour le développement humain a choisi de se positionner dans le domaine du commerce équitable, du tourisme solidaire, de l'appui aux coopératives (en particulier des femmes) et aux associations de développement local et enfin, des finances solidaires. Il est donc opportun de s'interroger sur les possibilités d'intégration d'autres activités jusque là cantonnées dans le secteur informel.

Le présent article testera l'hypothèse d'émergence d'une économie solidaire dans l'activité de la collecte et le tri des déchets par les chiffonniers de la ville d'Ait Melloul au sud du Maroc. Il s'agit à l'appui d'une enquête sur terrain de savoir dans quelle mesure et dans quelles conditions il y a possibilité d'émergence et de consolidation des formes d'agir solidaire au lieu et place de l'individualisme jusque là prédominant.

Dans un premier temps, il nous semble nécessaire de comprendre les facteurs déterminants ainsi que les conditions d'émergence des actions solidaires en économie dont l'enjeu réside dans l'articulation de l'intégration sociale avec les logiques du marché et de l'échange, et dans un deuxième temps de tester la compatibilité avec le contexte choisi.

1/ LES FACTEURS D'EMERGENCE DE L'ECONOMIE SOLIDAIRE AU MAROC

Dans plusieurs pays, les initiatives d'économie solidaire sont concomitantes des défaillances du marche et du recul de l'Etat providence.

L'affirmation de ces initiatives est conséquence de stratégies économiques de repli et des méfaits de la globalisation ayant conduit à une dégradation des conditions de vie d'une partie croissante de la population déjà

confrontée à la montée du chômage, de la pauvreté, de la précarité et aux difficultés d'accès aux biens publics (éducation, santé, habitat,..).

Au Maroc, la notion de l'économie sociale a été officiellement reconnue pour la première fois à l'occasion de l'organisation à Rabat en 1987 d'une session de l'université coopérative internationale. Suite à quoi, cette année fut considérée comme une année de référence[1] de l'émergence de l'économie sociale au Maroc et les plans de développement qui se sont succédé depuis celui de 1988-1992, ont considéré l'économie sociale une vraie alternative de création de l'emploi et de mobilisation de ressources à moindre coût (Ait Haddout[2] M, Jaouad.M, 2003).

Le contexte d'émergence de ce concept coïncide avec l'adoption du programme d'ajustement structurel qui s'est imposé pour rétablir l'ensemble des équilibres macroéconomiques. Toutefois, les effets positifs attendus de ce programme étaient altérés ou inhibés par une aggravation de la marginalisation et des disparités sociales et régionales sous l'effet du désengagement de l'Etat et de l'ouverture plus grande sur le marché extérieur. Aussi, la révolution technologique dans les transports et les moyens de communication en faveur des entreprises étrangères a considérablement augmenté le nombre des entreprises marocaines en difficultés.

Une grande attention a été portée alors à la nécessité de créer des conditions d'émergence et d'impulsion d'une économie solidaire.

Or, la littérature a conclu que de telles conditions de nécessité économiques et sociales ne sauraient à elles seules expliquer les initiatives d'économie solidaire : Pour que les dynamiques communautaires l'emportent sur les stratégies individuelles, les conditions de « cohésion sociale » (Defourny J. et *al* 1999) est un apriori. Celles-ci qui jouent un rôle catalyseur déterminant (Fraisse L. et al, 2007) supposent l'existence d'un sentiment d'appartenance et d'une identité collective. Cette identité peut provenir :

- Soit d'un groupe contestataire défenseure d'une cause unique (fermeture d'un établissement, dossier syndical, paysan ou urbain), soit d'une communauté de petits producteurs ;

- Soit d'une communauté de petits producteurs marchands qui a peur ou refuse d'être « prolétarisée » (Gerry C. ,1980) par le grand capital industriel ou commercial, et qui cherche à rivaliser avec ce dernier dans l'accès aux inputs, dans le contrôle du processus de production et des circuits de commercialisation.

Au-delà de cette identité, la solidarité peut émaner aussi de l'appartenance à un même quartier, à un village ou à un groupe ethnique : A partir du moment où l'homme est apparemment dépassé par la technologie dont il est le producteur, il est devenu un individu qui en vivant à l'heure de la vitesse (Virilio P , 1977) et de la mise en réseau (Castells M. 2001) , quasiment sans lien avec le territoire géographique de référence (Rifkin J, 2000) , s'inquiète de moins en moins de ce qui fonde ses actions et qui ne fait que consommer des valeurs de plus en plus virtuelles (Mongin O., 2000). Cette absence de fondement ne fait que mettre la logique de l'individualisme vers l'avant.

Un tel contexte nous fait croire que l'appartenance à un espace géographique très réduit (quartier, village, tribu) ou à un groupe ethnico-religieux quelque soit sa portée, reste un facteur susceptible de jouer des contrepouvoirs à l'hégémonie de cet état d'esprit de débranchement et partant de déclencher des nouvelles formes d'organisation sociales et de responsabilisation des individus (Khrouz D ; 2003).

A ce niveau, le Maroc demeure un pays de traditions de solidarité communautaire. Avant le protectorat les relations socio économiques étaient dans la quasi-totalité organisées sous la forme solidaire : les djemaa, mouzaraa, moucharaka, Agadir, Touiza, Louiza, Timsguid, etc… sont les manifestations les plus apparentes de la dynamique collective et de la prise en charge par la population de ses problèmes et ses projets communautaires. Dans différents domaines tels que l'agriculture, l'irrigation, le stockage et la sécurisation des denrées alimentaires et des récoltes, l'éducation et l'enseignement religieux. Dans la ville comme dans la campagne, ces pratiques communautaires étaient fondées sur l'obligation d'entraide liée à la survie et les groupements utilisés comme support de ces actions collectives sont organisés par référence au droit musulman

[1] Non en termes de pratiques et de comportement mais en termes de politiques et de programme de développement.

[2] Mohamed Ait Haddout a occupé pendant plusieurs années le poste du Directeur Général de l'Office de développement des coopératives (ODECO) qui est un établissement public de tutelle dont la principale mission est d'accompagner les coopératives dès leurs créations.

ou au droit coutumier (Ammor M.F, 2003). Aujourd'hui, c'est le tissu associatif et coopératif de proximité qui prend la relève et dénote d'un dynamisme tous azimuts à l'écoute et au service des populations locales non plus par des engagements impératifs comme jadis mais par des engagements personnels, volontaires et librement consentis.

Un autre facteur d'émergence d'une économie solidaire porte sur le rendement marginal attendu de la forme de solidarité crée. Il est insensé de se constituer en groupement d'économie solidaire en misant seulement sur des questions d'identité collectives et de mobilisation politique. En particulier pour les plus démunis, les avantages matériels individuels attendus ne font pas que favoriser l'action mais en plus ils conditionnent sa pérennité dans le temps.

Grâce à l'encadrement et à la main d'œuvre généralement bénévole mais surtout aux aides et subventions de l'Etat et des organismes internationaux, l'économie solidaire marocaine se permette une production de biens et services à des coûts nettement moins élevés que ceux proposés par l'Etat ou les entreprises privées (Kasriel M, 2003, cité par Khrouz D., *op.cit*) .

Afin de soutenir cette dynamique, les pouvoirs publics ont doté les entreprises de l'économie sociale d'un cadre juridique nécessaire à leur action et qui réglemente leur création mais surtout qui prévoit des diverses possibilités de financement de leurs activités notamment via l'appel à la générosité publique, mais aussi par des soutiens diversifiés que ce soit de l'Etat, ou des collectivités locales ou encore des organismes internationaux.

2-STRUCTURES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU MAROC :

La combinaison de facteurs d'émergence sus mentionnés a favorisé l'implantation et le développement d'un secteur de l'économie solidaire au Maroc. Pris par ses principales composantes isolément, l'état des lieux se résume ainsi :

2.1 : Pour les associations :

En l'absence de statistiques officielles à ce sujet, les écrits parlent de l'existence aujourd'hui au Maroc des associations qui se comptent par dizaines de milliers et qui regroupent des centaines de milliers d'individus dont il est extrêmement difficile de connaître la proportion de celles qui sont actives. L'Etude qui a été faite à ce sujet pour le compte du ministère de l'intérieur en 1987 a révélé toutefois quelques tendances : la plupart des associations sont concentrées dans les grandes villes et dans l'ensemble de la population associative marocaine est jeune et est alphabétisée et instruite.

Il s'agit d'une nébuleuse d'institutions dont les champs d'intervention sont extrêmement diversifiés : enfance en situation difficile, la femme en détresse, l'accès aux équipements de base, la lutte contre le chômage…. Certaines de ces associations se sont érigées en de véritables partenaires de l'Etat, des collectivités locales voire des organisations internationales.

Depuis une dizaine d'années, les milieux de la société civile ont développé une prise de conscience de l'intérêt des entreprises de l'économie sociale. Ce qui a eu pour corolaire la naissance d'une « nouvelle génération » d'associations s'intéressant au secteur marchand notamment le soutien aux entreprises, le micro-financement, l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et des femmes dans le monde rurales.

Simultanément, les associations restent un cadre à travers lequel la société civile manifeste son existence et prend part à l'évolution du pays par la prise de position de certains évènements et leurs conséquences. Certains auteurs sont allés jusqu'à considérer la société civile comme un contrepouvoir aux abus et l'on investi d'une « fonction biologique » permettant d'exprimer les préoccupations des usagers et des adhérents afin d'infléchir et d'influencer. (Pascal F ; « une fonction biologique », cité par Ghazali A , 1989)

2.2 :Le secteur des coopératives :

Les premières coopératives ont été implantées pour des raisons économiques et politiques sous l'empire du protectorat dès 1937 dans les milieux des agriculteurs et des artisans. On comptait unes soixantaine à la veille de l'indépendance dont quelques unes fonctionnent à nos jours.

Entre 1956 et 1983, et grâce à l'intervention de l'Etat que ce soit par la promulgation de textes juridiques, la création de l'Office de développement des coopératives (1962), ou encore par des subventions directes et des avantages fiscaux, on passe de 62 coopératives en 1957 à 2000 coopératives en 1983.

A partir de 1983, et par la révision du texte de 1962, l'Etat se désengagea progressivement du secteur par la suppression de certains avantages octroyés aux coopératives en faveur de leur autonomie. L'aide a pris d'autres formes telles que la formation de l'élément humain et la création des réseaux de coopératives.

A partir de l'année 2000, on assiste à un regain d'intérêt porté par les bailleurs des fonds et par des divers programmes de financement gouvernementaux (INDH, plan Maroc Vert, plan Ibhar …) aux coopératives qu'on a considéré comme un instrument de création d'emploi, d'intégration de la femme dans la vie active et l'intégration du secteur informel. En 2013, le nombre de coopératives atteint les 12000 avec 440.000 adhérents avec un rythme de création de 100 coopératives chaque année (WWW.ODCO.GOV.MA).

Malgré cette croissance en terme de création, on note malheureusement que la contribution du secteur au PIB reste timide (1,6%) et le taux de pénétration de la population active à peine de 4%.

Les secteurs les plus représentés demeurent l'agriculture, l'habitat et l'artisanat. D'autres secteurs comme le tourisme rural et les jeunes diplômés commencent à susciter l'intérêt pour l'organisation sous la forme coopérative donnant ainsi signal à une tendance à la diversification. Cette diversité marquante est orientée par les potentialités propres à chaque territoire (Khaless M, 2014).

2.3 : Les mutuelles

Sous le protectorat, trois mutuelles pour des statuts particuliers des agents de l'Etat ont vu le jour à savoir la mutuelle de police 1919, des douanes en 1928 et de la poste en 1946. D'autres organismes à caractère générale comme la mutuelle générale des administrations publiques ont commencé à partir de 1946.

Le principal texte qui encadrait le secteur date de 1963. Il prévoyait notamment la gestion des sociétés mutualistes sous la responsabilité d'organes élus par les assemblées des adhérents. Il plaçait aussi ces formes de sociétés sous une double tutelle administrative du ministère de l'emploi et du ministère des finances ainsi que la subordination de certains de leurs actes patrimoniaux à l'autorisation préalable et conjointe de la tutelle.

La loi de 65-00 de 2002 est venue modifier ce dispositif dans le sens d'une plus grande rigueur dans la création et la gestion des mutuelles (effectif minimum de 5000 personnes, règles plus contraignantes du contrôle …). Si Ce nouveau cadre juridique qui a visé le renforcement des règles de bonne gouvernance a été salué puisqu'il a tenté de répondre à l'évolution du contexte notamment suite à l'entrée en vigueur d'un régime d'assurance maladie obligatoire général et suite aux dysfonctionnements administratifs et financiers relevés par la cour des comptes et l'Inspection Générale des Finances ;

Plusieurs sociétés mutualistes ont vu le jour dès l'indépendance. Elles sont aujourd'hui au nombre de 31 sociétés autorisées représentant le secteur public, semi public mais aussi le secteur privé.

En 2010, le ministère de la santé a publié quelques indicateurs liés au secteur comme suit : le nombre des adhérents est de 1,5 millions avec 4,5 bénéficiaires dont 70% relèvent du secteur public ; tandis que les recettes ont été estimées à 2,4 milliards de dirhams.

Il n'en demeure pas moins que le texte de 2002 a été vivement critiqué pour ses règles jugées très contraignantes pour la création des mutuelles et pour l'élargissement de leurs champs d'intervention.

En effet, si par définition une mutuelle est un groupement de personnes dont l'objectif est de proposer à ses membres un système de prévoyance, d'entraide et de solidarité, moyennant une cotisation, ce statut juridique reste particulièrement fréquent dans le secteur de la santé . Ainsi donc on peut dire que le cadre réglementaire en vigueur au Maroc n'a pas favorisé l'éclosion d'un « tiers secteur » dont la gestion et le financement seraient de type mutualiste et qui soit en même temps pourvoyeur non seulement d'assurance aux fonctionnaires mais aussi de service de crédit, de banque, de prestations pour les personnes âgées, aux enfants démunis, de couverture de santé pour les professions non formelles, et donc un levier de création de richesse et d'emploi en dehors de la sphère de l'économie conventionnelle . Le rapport du conseil économique et social (2003) estime le potentiel de ce système à 10 millions de personnes.

Suite à quoi, ont apparu au cours des deux dernières décennies, des organismes sous une autre forme dans le secteur de la mutualité au Maroc. Il s'agit de mutuelles de fait qui n'opèrent pas dans la cadre de la loi sur la mutualité mais se constituent sous la loi relative aux associations. Ces structures opèrent généralement dans les milieux ruraux ou suburbains. Ils bénéficient le plus souvent de l'appui technique et financier des donateurs étrangers (OMS, UNICEF…). Les impacts sur les communautés concernées et la viabilité des structures une fois les programmes de financement terminé demeurent non étudiés.

3. LA SOLIDARITE ENTRE LES CHIFONNIERS D'AIT MELLOUL : LES CONDITIONS DE SUCCES

Il conviendrait de savoir si cette conscience à la participation constatée à l'échelle national se précise avec la même force à l'échelon local de la ville d'Ait Melloul et plus encore dans le secteur des chiffonniers du carton qui à notre connaissance ne n'ont jamais exercé ce métier dans une structure d'économie solidaire.

La ville d'Ait Melloul est rattachée territorialement à la province d'Inezgane Ait Melloul dans le ressort de la région Souss Massa dont le chef lieu est la préfecture d'Agadir au sud du Maroc. La ville d'Ait Melloul aujourd'hui de 130000 habitants (RGPH 2014) a été progressivement peuplée sous l'effet de l'exode rural d'une population en quête d'un emploi dans le secteur de la pêche, de l'industrie et de l'agriculture qu'offre la région et d'un logement à un prix à la portée. Les indicateurs de la situation socio économique des ménages dénotent des signes de vulnérabilité et de pauvreté: une moyenne de sept enfants par ménages, 28% des ménages est non lié au réseau public d'eau potable, 78,5% de la population active sont des ouvriers, des artisans et des marchands ambulants et 62% de la population âgée de plus de dix ans est non scolarisée. Aussi la population est très jeune (seulement 5,73% a plus de 60 ans) mais 12,5% des ménages vivent dans la vulnérabilité.

L'exploitation des données sur les déchets colportés à la décharge publique (source : Division technique de la Commune d'Ait Melloul) montre que la ville d'Ait Melloul s'accapare la part de lion des déchets de la province avec 31 ,8 tonnes sur un total de 78,3 tonnes. L'évolution de la collecte indique une augmentation annuelle du tonnage reçu par la décharge jusqu'en 2010 date à laquelle la tendance a été inversée par le développement d' une importante activité de tri des déchets par les chiffonniers avant le passage des engins municipaux de collecte.

Dans notre cas, le contexte national et local semble propice à l'implantation de projets d'économie solidaire susceptibles d'améliorer les conditions de vie de la population, nous avons tout de même appuyé notre analyse avec une enquête sur terrain dans le but de confirmer ou d'infirmer nos propos. L'enquête a pour objet d'évaluer dans quelle mesure les conditions d'exercice du métier du chiffonnier du carton à Ait Melloul sont susceptibles de faire émerger une action solidaire chez les acteurs.

L'enquête a touché 40 chiffonniers. Echantillon que nous considérons représentatif d'une population mère estimée à 150 personnes (Source : notre entretien avec un commerçant intermédiaire). Les interviewés ont été sélectionnés au hasard.

En sus de l'état patrimonial et des conditions de vie, les questions ont porté aussi sur l'exercice du métier (fréquence, caractère permanent ou occasionnel, le financement, les relations avec les intermédiaires,..) ; mais surtout sur les possibilités de tisser des liens de coopération avec les autres.

Les réponses dépouillées ont été codifiées suivant un langage booléen pour les besoins de traitement avec le progiciel ANACONDA (INTI) à l'aide du quel on pouvait par une analyse factorielle rapprocher les variables aux individus.

Pour certaines questions la réponse était la même. Tous les chiffonniers enquêtés exercent leurs métiers de façon libre et indépendante, ont des liens purement commerciaux avec les intermédiaires et ne sont adhérents à aucune coopérative, association ou parti politique.

Avec cet outil on a pu représenter les individus sur trois axes factoriels et de faire dégager des segments homogènes d'individus avec description du profil de chacun.

Les résultats obtenus en application de cette démarche ont conduit à l'identification d'une typologie composée de quatre principaux groupes avec des profils distincts et des prises de position différentes sur l'éventualité d'une solidarité inter-chiffonniers avec précision selon l'avis exprimé des facteurs d'encouragement et des facteurs de blocage.

-Un premier groupe (25% des personnes interrogées) qu'on peut qualifier d' »enthousiastes ». Les individus qui forment ce groupe croient fortement en une coopération entre les chiffonniers pour plusieurs raisons notamment le profit marginal attendu par une pression sur les intermédiaires qui les obligerait à faire augmenter les prix et améliorer les conditions de paiement. Ce sont des personnes alphabétisés (des anciens élèves), résidant à Ait Melloul, originaires de Abda, très actifs dans la collecte des déchets (emploi à plein temps) et vivent dans des conditions relativement améliorée (propriétaires de leurs logements et accès relativement facile aux équipements de base).

- Un deuxième groupe (20%), les « précautionneux », sont des jeunes célibataires moins engagés dans le métier (collecte occasionnelle) pour des difficultés de financement. Ils ne sont pas convaincus de l'émergence d'une action solidaire entre les chiffonniers à défaut d'une initiative d'un organisme externe.

- Un troisième groupe (15%), des individus plutôt « pessimistes » quant à l'existence d'une communauté de chiffonniers en raison d'absence du sens des affaires chez les acteurs mais aussi à cause du désordre et du manque d'organisation du secteur. Ils sont originaires de la région de Doukkala et vivent dans des conditions relativement modestes.

- La quatrième classe (10%), qu'on peut qualifier de « sans avis », n'ont pas de certitude sur l'émergence ou pas d'une action solidaire parmi les chiffonniers d'Ait Melloul. Ils viennent dans un souci d'amélioration de leurs conditions de vie (habite chez leurs familles) de changer de métier pour devenir des chiffonniers actifs profitant en cela de l'aide familiale pour leur financement.

CONCLUSION

Bien que l'expérience n'a jamais été tentée, plusieurs facteurs réunis semblent concomitamment favorables à l'émergence d'une action de solidarité dans l'activité de collecte et de tri des déchets dans le contexte étudié : l'ancrage des pratiques solidaires dans l'histoire du Maroc, l'expérience capitalisée dans d'autres secteurs favorisée par l'encadrement des pouvoirs publics et l'appui financier de plusieurs partenaires, l'existence des liens d'appartenance (même quartier de résidence, mêmes origines..) et surtout l'existence d'une frange significative d'acteurs prédisposés à coopérer dans des cadres participatifs et enfin vu le potentiel du gain attendu promis par le marché.

Cependant, nous attirons l'attention sur la nécessité que des règles de bonne gouvernance doivent être respectées avec la rigueur requise. Car en effet, force est de constater que la solidarité que les marocains ont hérité est en train de s'effacer progressivement sous l'effet de la désagrégation des structures sociales traditionnelles. Et que si ce vide n'a pas été rempli par des structures solidaires d'aujourd'hui (associations, coopératives et mutuelles) opérant dans des règles minimums de démocratie, ces solidarités sont menacées par des pratiques clientélistes et népotistes qui ne feront que ressusciter *in fine* la culture individualiste au détriment de l'intérêt collectif recherché. Un tel scénario demeure fort probable dans les milieux où la précarité et la concurrence s'avèrent intensifs.

Bibliographie

Castells M. 2001, *La société en réseaux : L'Ere de l'information,* Fayard ;

Defourny J., Deltere P. et Fonteneau B., 1999, L'économie sociale au Nord et au Sud, Bruxelle, De Boeck.

Luttwak E-N, 1999, *le Turbo-capitalisme*, Paris, Odile Jacob ;

Rifkin J., 2000, *L'âge de l'accès. La révolution de la nouvelle économie,* Paris, La Découverte,

Virilio P., 1977, *Vitesse et politique: essai de dromologie*, Galilée ;

Ait Haddout M., Jaouad M., « L'économie sociale au Maroc : approches méthodologiques et acteurs en présence », In Khrouz D, 2003, *Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation,* Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Scicences Humaines-Casablanca ; pp23-58

Ammor M-F, « Le développement local à l'épreuve de la mondialisation » ; In Khrouz D, 2003, *Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation,* Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines-Casablanca ; pp75-96

Chérèque F., Roman J., décembre 2009, « Environnement, social et économie : surmonter les dilemmes », *Esprit* n°360, décembre 2009, pp110 – 116

Fraisse L., Guérin I., Laville J-L, 2007, « Economie solidaire : des initiatives locales à l'action publique », *Revue Tiers Monde*, vol.48, N°190, Avril-Juin 2007, pp245-253

Galland O., Louis M-V, 1981, « Chômage et action collective », *Sociologie du travail*, vol.23 n°2, Avril-Juin 1981, pp173-191

Gerry C., 1980, « Petite production marchande ou « salariat déguisé » quelques réflexions » ; *Revue Tiers Monde* Vol.21, N°82 Avril –juin 1980 pp387-403

Ghazali A., 1989, « contribution a l'analyse du phénomène associatif au Maroc », Annuaire de J'Afrique du Nord, Tome XXVIII, CNRS ;

Khaless M., 2014, « quelle coopérative du Maroc d'aujourd'hui et de demain pour la création de l'emploi et de la richesse », ODCO, pp29-34 ;

Khrouz D, 2003, *Le développement local et l'économie solidaire à l'épreuve de la mondialisation,* Fondation du Roi Abdulaziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Humaines-Casablanca ;

Mongin O., 2000, « Nouvelle économie ?nouvel individu ? Nouvelles valeurs ? », *Esprit*, N°269 Novembre 2000, pp8-16 ;